

Marignane le 19 août 2014

# AIR FRANCE MARSEILLE



## Arrêt de travail : action coordonnée

Vendredi 29 AOUT 2014 de 10H à fin de service.

Samedi 30 AOUT 2014 de 10H à fin de service.

Samedi 30 AOUT 2014 de 12 H à 15 H.

### REVENDEICATIONS :

## Pour le maintien des emplois au sein de la compagnie Air France sur l'aéroport Marseille Provence et à Marseille ville.

- Pour stopper l'attrition et contre la suppression de 2650 EPT (équivalent plein temps), dont 188 à MRS : exploitation = 178, cargo = 10.
- Pour que tous les vols du groupe AF soient traités par du personnel de la compagnie AF.
- Contre la mobilité forcée.
- Pour l'arrêt de la sous-traitance et le maintient des services menacés de fermeture.
- Pour le rapatriement des activités sous-traitées ou externalisées.
- Le respect de l'accord base province et maintien de la rémunération.
- Contre la dégradation des conditions de travail (vac longues et courtes, annualisation du temps de travail, double montées, organisation locale etc).
- Pour l'ouverture de négociations salariales.
- Pour l'abrogation de la Loi DIARD

Nous vous rappelons que la félonne loi « Diard » oblige les salariés (Exploitation/Commercial) à se positionner auprès de l'employeur au moins 48h00 avant le début de la grève, pour une prétendue information aux passagers !!!  
Vous pouvez aussi vous déclarer gréviste par mail, en précisant votre nom, prénom,

